

**COMPTE-RENDU de
l'ASSEMBLEE GENERALE
d'AGROBIO ARDENNES
4 février 2016**

A l'invitation du Président Laurent COUSIN, l'Assemblée Générale ordinaire de l'association Agrobio Ardennes a eu lieu le 4 février 2016 à 10 heures au CFA BTP de Poix-Terron.

Etaient présents : Philippe BOILEAU, Sébastien BRION, Stéphane BRODEUR, Thierry CHARTIER, Laurent COUSIN, Gaëtan DUPUIT, René GILLET, Quentin GUILLAUME, Pascal et Jordan GUILLET, Jean-Marie HAQUIN, Christophe HENRY, Dominique LOMBART, Ghislain LALLEMENT, Thierry et Stéphanie LEBEGUE, Xavier MASSART, Etienne MINEUR, Cyrille MORHAIN, Annick MORTIER, Gilbert et Michel NIZET, Jocelyn NIZET, Fabrice et Marie-Laure PIERSON, Christian PONSIN, Francis PORTIER, Brice POTIER, Armel TASSOT, Jérôme TOURNAY, François PAINVIN, Hervé et Hubert PROTIN, membres adhérents Agrobio Ardennes.

Laurent LAMBERT, David MAHY, Ludivine THIERCELET, Jérôme HALLET, Daniel PASTE, Estelle POUYET (les Maraîchers d'Arduina), producteurs biologiques. Virginie INGEBOS (Agri-Ardennes), Marion ANDREAU (Agrobio Ardennes), François BUSSIERE (Mairie de Wadelincourt), Christian HUREL et (CER France Nord-Est-Ile-de-France), Marie NEVEUX (Crédit Agricole Nord-Est), Sylvie CORPART, Léo TYBURCE et Gwladys FONTANIEU (FRAB Champagne-Ardenne), Christian DICHAMP, Lucie JACQUEMARD et Aurélie RENARD (Chambre d'Agriculture des Ardennes), Stéphanie BAUDELIN (Conseil Régional), Aurélie CORREAS (EMC2 élevage), Margot WANSART (Unébio), Pierre DEMISSY (Groupama), Claude MAIREAUX (Nature & Avenir), Michel LAGRIVE (UCANEL), Christophe DUMONT (Terre de liens), Cécile RANNOU (Acolyance), Séverine DAVID (CFPPA St-Laurent).

Etaient excusés : Léonel DE MERODE, Michel CHALMET, Blandine CAPITAIN, producteurs biologiques. Florence COTTAIS, Didier NOEL, Chantal FLORENTIN, Thierry LEKENS, Frédéric MONIOT, Dominique TASSOT, Gilles GUILLET, Bertrand LINGUET, Benoît et Luc RATHUEVILLE, adhérents Agrobio Ardennes.

Anne-Sophie BONNIN (Conseil Régional), Sébastien LORIETTE (Chambre d'Agriculture des Ardennes), Benoît HURE (Conseil Général), Aline MORETTI (AERM), Jean-Luc PELLETIER (Chambre régionale d'agriculture), Jean-Paul BACHY (Conseil régional), Jean-Jérôme JAVELAND (Moulin de Signy-l'Abbaye), Thierry HUET (FDSEA 08), Gilles BILLON (Veritas), Frédéric LEDUC (DRAAF Champagne-Ardenne), Muriel PETERS (Terre de liens), Vincent MOREAU (VIVESCIA), Jean-Philippe MOUSSU (Cabinet BERSON).

Le Président Laurent COUSIN souhaite la bienvenue à tous et remercie les participants. Il accueille plus spécifiquement les nouveaux adhérents présents, qui sont soit des nouveaux installés, soit des nouvellement reconvertis.

1. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 4 février 2015

L'animatrice, Marion Andreau, demande si l'ensemble des adhérents présents a bien pris connaissance du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. La Bio en chiffres

Marion ANDREAU présente les chiffres de l'Agriculture Biologique. L'année 2014 sera détaillée avec les premières estimations 2015. Elle rappelle que ces chiffres sont la compilation des chiffres de l'Agence Bio et de l'ORAB (Observatoire Régional de l'AB), piloté par la FRAB.

Une première carte est présentée, indiquant le poids de la consommation de produits biologiques dans chaque région. En Champagne-Ardenne, en 2014, la vente de produits bio était comprise en 50 et 70 €/habitant.

Le pourcentage de la SAU française cultivée en bio est évalué à 4,1 % fin 2014. Les régions betteravières sont celles qui comprennent le moins de surfaces en AB.

En 5 ans, le nombre de producteurs biologiques a presque doublé dans les Ardennes, pour dépasser les 150 exploitations en 2015. Il en est de même pour les surfaces qui représentent actuellement 2,8% de la SAU départementale. Concernant la région, la dynamique est aussi plus forte qu'au niveau national avec un nombre de producteurs multiplié par 1,7 (soit 540 producteurs) et les surfaces multipliées par 1,6.

Les Ardennes sont le 2^e département en région, derrière la Marne, en nombre de

producteurs et la 1^{ère} devant la Haute-Marne en nombre d'hectares (ce qui est dû à la grande part de surfaces en herbe).

Aujourd'hui, les producteurs biologiques sont répartis sur l'ensemble des territoires agricoles du département. Cependant, le développement de certaines productions est très lié aux débouchés (zones de collecte laitière, usine de déshydratation de la luzerne).

Les Ardennes ont connu une forte vague de conversions cette année, qui devrait sûrement continuer en 2016. Toutes les productions sont concernées, notamment les productions diversifiées comme le maraîchage, l'apiculture... qui correspondent à des installations d'agriculteurs. Ainsi, en 2015, 17 producteurs se sont engagés en AB.

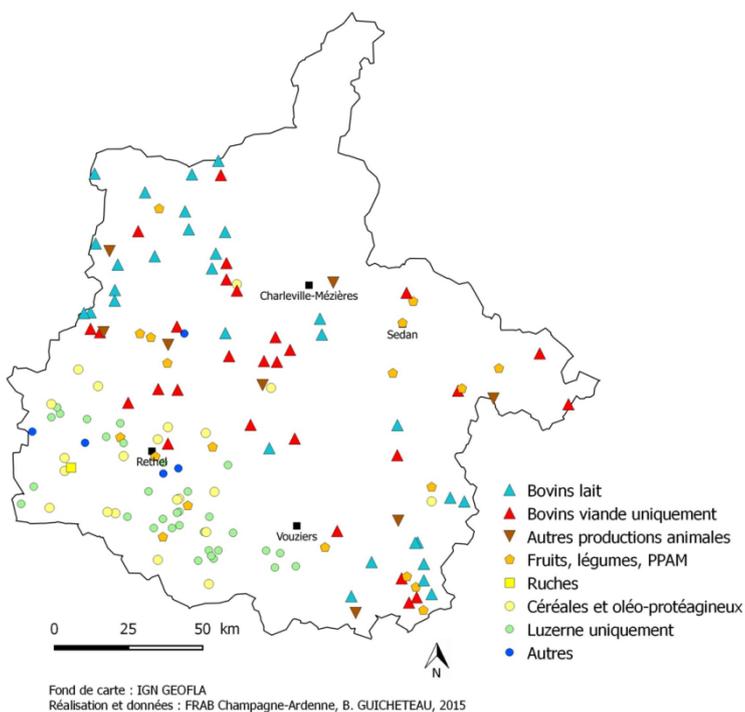


Figure 1. Répartition des exploitations biologiques par production dominante dans les Ardennes

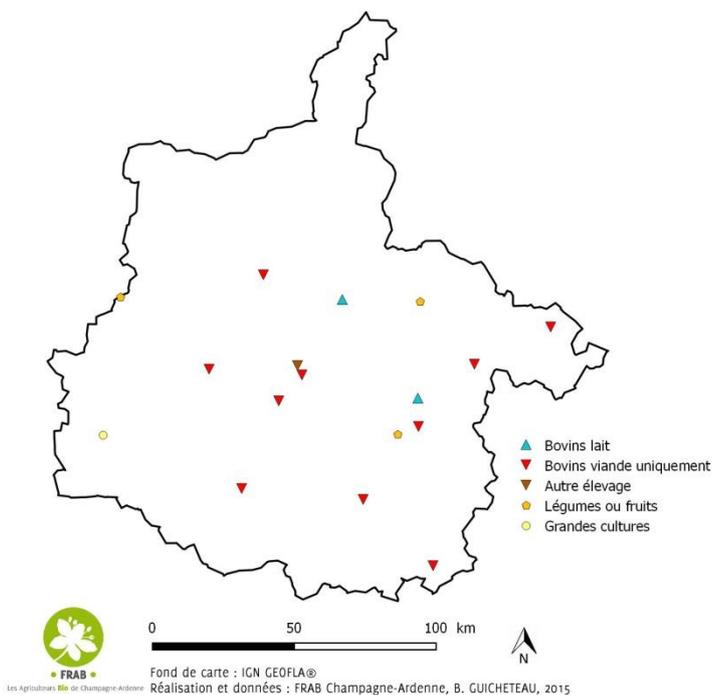


Figure 2. Répartition des conversions biologiques par production dominante dans les Ardennes

3. Le réseau bio

L'animatrice rappelle qu'Agrobio Ardennes est le Groupement des Producteurs Biologiques (GAB) qui fait partie du réseau FNAB. La Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB) mène un travail politique et syndical pour la défense de l'Agriculture Biologique au niveau national. Ainsi, le GAB représente les agrobiologistes du département. Ils sont réunis au sein de la Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique (FRAB CA), association loi 1901 chargée du développement et de la promotion de l'Agriculture Biologique en région.

Pourquoi adhérer au réseau ?

D'un point de vue collectif, cela permet :

- De faire partie d'un réseau
- De contribuer au soutien et à la structuration des filières
- De défendre les intérêts des producteurs biologiques, concernant les aides PAC par exemple
- De porter des projets de développement tels que le plan Ambition bio

D'un point de vue individuel, l'intérêt est :

- D'avoir accès à l'information
- De bénéficier de tarifs préférentiels sur les formations de la FRAB
- De bénéficier d'outils de communication
- De diffuser des petites annonces

La FRAB et les GAB ont des rôles stratégiques dans le développement des politiques liées à l'AB. Ils ont défendu l'aide au maintien auprès du Conseil régional et cette année, ils ont participé à l'élaboration du plan Ambition bio 2020. Ce plan national vise à doubler les surfaces en bio. Pour la Champagne-Ardenne, cet objectif doit être atteint en 2020 et le réseau bio et des Chambres d'agriculture ont travaillé à un plan d'actions pour y parvenir avec le soutien financier de la DRAAF et du Conseil régional.

En 2015, la FRAB compte 219 adhérents dont 13 sympathisants (consommateurs, producteurs retraités, etc) soit 43 % des exploitations biologiques en région.

L'adhésion des producteurs au réseau est une question centrale pour la vie du réseau et les GAB et la FRAB sont en cours de réflexion sur la stratégie à adopter pour intégrer les nouveaux producteurs à ces structures.

L'ensemble de ces chiffres sont consultables sur le site internet de l'Agence Bio. Ce groupement d'intérêt public agit pour la promotion et le développement de l'Agriculture Biologique (www.agencebio.org). le site comprend également l'annuaire des professionnels de l'Agriculture Biologique.

4. Rapport d'activités 2015

• Adhésions

En 2015, l'association a collecté 62 adhésions (59 adhésions de producteurs, 1 adhésion professionnelle, 2 sympathisants). Le tableau ci-dessous présente l'évolution des adhésions ces 6 dernières années. Cette augmentation du nombre d'adhésions est due notamment à l'implication des administrateurs d'Agrobio, qui mobilisent les producteurs sur le terrain.

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre d'adhésions	30	43	43	54	58	62

Evolution du nombre d'adhésions à Agrobio Ardennes

- **Réunions de l'association**

Quatre conseils d'administration et une assemblée générale ont eu lieu au cours de l'année. De plus, trois administrateurs du GAB sont administrateurs à la FRAB et participent ainsi activement aux différentes réunions au niveau régional. Les administrateurs se mobilisent pour être présents lors des différentes animations du GAB mais aussi pour représenter la structure lors d'assemblées générales, de commissions « filières », etc.

- **Échanges**

Dans la continuité des années précédentes, Agrobio Ardennes a suivi de nombreux dossiers au niveau du Réseau mais également auprès des collectivités locales ou des organisations professionnelles agricoles.

Ces rencontres avec les partenaires ont été l'occasion de mutualiser les actions pour améliorer la cohérence des différents programmes et porter la voix des professionnels de l'AB. L'association continue de travailler avec les services de la Chambre d'Agriculture sur les aspects techniques et avec la FRAB sur la construction des filières.

- **Animations agricoles**

Agrobio Ardennes organise toutes ces animations en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Ardennes et la FRAB. Elles sont destinées à tout public agricole (agriculteurs bio et conventionnels, techniciens, porteurs de projet, étudiants...). Cette année a été marquée par une forte participation à ces différentes journées, ce qui démontre l'intérêt des producteurs pour l'AB.

- *Tours de plaine* : organisés aussi en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Aube : Aire, Houdilcourt, Sommerance, Saulces-Champenoises, Launois-sur-Vence
- *Journées portes ouvertes* :
 - « Produire des ovins en bio » à Launois-sur-Vence
 - « Gérer le parasitisme autrement » à la Fosse à l'Eau
 - « Techniques culturales simplifiées en AB » à Juniville et Annelles
 - « Autonomie en élevage allaitant biologique » à Signy-Montlibert
 - Porte ouverte Réseaux d'élevage laitier à Mainbressy
 - « Autonomie en élevage laitier biologique » à Etrépigny
- *Voyages* :
 - Diversification en Belgique
 - Légumes de plein champ à Cambrai (annulé faute de participants)
 - Salon Tech & Bio à Valence
 - INRA de Mirecourt

Agrobio Ardennes intervient aussi en BPREA et auprès des élèves de lycée agricole pour leur présenter l'AB.

D'autre part, Agrobio Ardennes a décidé de centrer son action sur un territoire qui comprend aujourd'hui peu de producteurs bio : la communauté de communes des Portes du Luxembourg. L'idée est notamment de développer la production laitière, en sachant que désormais, des collecteurs bio sont présents sur ce territoire. Concrètement, Marion ANDREAU et Lucie JACQUEMARD ont sondé les producteurs par téléphone les producteurs laitiers du territoire pour identifier les freins à la conversion. Une réunion d'information a ensuite été organisée à Raucourt-et-Flaba le 20 octobre. Le public était peu nombreux cependant, cela représente le début d'une campagne de sensibilisation de ce territoire à l'AB.

- **Animations pour le grand public**

Fête de l'environnement (25 avril) à Charleville-Mézières : faire connaître l'association auprès d'un public professionnel et renseigner les visiteurs sur l'AB dans les Ardennes et en région.

Marché des producteurs de pays (12 juin) à Charleville-Mézières : dans le cadre du Printemps bio (quinzaine nationale de promotion de l'AB, organisée par le réseau FNAB/GRAB/GAB). Tenue d'un stand lors du marché de producteurs de Charleville-Mézières.

Foire agricole de Sedan (du 11 au 13 septembre) : l'association a décidé cette année de placer son stand sous le chapiteau des producteurs à côté du stand du Drive fermier. Cela a permis de rencontrer plus de consommateurs que les années précédentes et a réduit le coût du stand.

Toutes ces actions s'inscrivent dans les programmes d'actions financés par le Conseil régional.

- **Communication**

- Mails d'info Réseau pour informer les adhérents.
- Articles de presse dans l'Agri-Ardenne, l'Ardennais et l'ABrégé.
- Outils de communication : panneaux et pancartes pour les fermes, guide des producteurs, actualisation de banderoles.

- **Appui technique**

- **Visites et suivis de fermes** en bio ou en réflexion à la conversion, actions subventionnées par le Conseil départemental des Ardennes.
- **Dossiers MAE « bio »** : cette année, les producteurs ont été nombreux à solliciter l'animatrice au moment des déclarations PAC pour connaître les règles des nouvelles MAE dédiées à l'AB.
- **Suivi dossier « filières »** : ovins bio, lait bio, projet Pôle Grand Est d'Unébio.
- **Groupe de travail « AB et Eau »** : en partenariat avec la FRAB : amorce du projet de développement de débouchés en filière longue en région.
- **Groupe de travail avec la FRAB** : filières régionales

Le rôle de l'association est d'apporter un soutien aux agrobiologistes ardennais, aux filières et également d'accompagner les projets de conversion. Tout cela passe par l'identification des projets de conversion mais également par l'information aux agriculteurs sur le mode de production (démarche de certification et conduite technique).

L'animatrice demande à l'assemblée s'il y a des questions.

- **Les temps forts 2015**

Cette année a été marquée par deux temps forts pour l'AB dans le département :

- *La signature du Plan Ambition Bio*

Ce plan visant à doubler les surfaces en AB d'ici 5 ans dans la région a fortement mobilisé les équipes techniques et les administrateurs de la FRAB et des GAB tout au long de l'année pour élaborer avec le réseau des Chambres d'agriculture un programme d'actions à mener. Ce plan a été signé par toutes les parties prenantes le 30 octobre 2015.

Concrètement, Agrobio Ardennes avait notamment demandé le financement d'1 ETP supplémentaire dès 2016 mais la proposition a été refusée par le Conseil Régional pour cette année.

- *Session de la Chambre d'Agriculture*

Le 19 novembre 2015, une Session de la Chambre d'agriculture a été dédiée à l'agriculture biologique. La FRAB et Agrobio Ardennes ont été invités à y participer. L'idée était de présenter aux professionnels l'importance et l'intérêt de l'AB pour le département et de montrer le travail mené par le réseau bio et le réseau des Chambres. Suite à cette session, un Chambr'info sur la thématique de l'AB a été envoyé à tous les agriculteurs du département.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport financier

Monsieur Cyrille MORHAIN, trésorier, introduit la partie dédiée aux comptes. Les comptes seront détaillés par notre comptable, Monsieur HUREL.

COMPTE DE RESULTATS

	2011	2012	2013	2014	2015
PRODUITS	44 800 €	43 741 €	53 881 €	54 371 €	39 647 €
Vente marchandises	358 €	392 €	1 727 €	3 128 €	24 €
Vente foire Bio	1 103 €	1 196 €	1 265 €	1 285 €	0 €
Produits financiers	218 €	0 €	1 314 €	384 €	298 €
Subventions	39 681 €	38 673 €	44 185 €	44 084 €	33 440 €
CPER (Etat et Région)	18 935 €	18 558 €	23 270 €	23 270 €	21 440 €
Conseil Général	13 215 €	13 215 €	13 215 €	12 500 €	12 000 €
Communauté de communes Pays sedanais	5 500 €	4 969 €	5 500 €		0 €
Communauté d'agglomération				5 690 €	0 €
Conseil Régional (foire)	1 381 €	1 231 €	1 500 €	1 959 €	0 €
Conseil Général (foire)	650 €	700 €	700 €	665 €	0 €
Cotisations	2 800 €	3 270 €	4 590 €	5 400 €	5 830 €
Dons (cotisations volontaires)	640 €	210 €	800 €	90 €	55 €
RESULTAT	1 946 €	585 €	4 265 €	-5 511 €	-5 250 €

	2011	2012	2013	2014	2015
CHARGES	42 854 €	43 156 €	49 616 €	59 882 €	44 896 €
Achats foire Wadelincourt	8 250 €	7 799 €	8 042 €	8 124 €	0 €
Autres achats (Sedan, ruches, prestations,...)	650 €	1 033 €	4 629 €	7 839 €	881 €
Variation de stock	-109 €	-146 €	0 €	-494 €	0 €
Prestation service Chambre Agriculture (0,4 ETP)	26 158 €	25 183 €	26 760 €	34 560 €	34 700 €
Assurance Groupama	121 €	125 €	129 €	132 €	135 €
Comptable	367 €	1 000 €	1 000 €	1 008 €	1 044 €
Cotisations	5 070 €	6 435 €	6 055 €	6 005 €	6 937 €
Fournitures, frais postaux & bancaires	2 €	61 €	28 €	68 €	68 €
Dons	878 €	222 €	1 378 €	444 €	40 €
Foire de Sedan	905 €	904 €	926 €	929 €	240 €
Assemblée Générale (repas et salle)	562 €	540 €	669 €	1 267 €	852 €

Le comptable détaille ensuite le compte de résultats et explique les différents postes de charge. Cyrille MORHAIN explique le conseil d'administration avait fait le choix de puiser dans ses réserves financières pour financer l'augmentation de la mise à disposition de l'animatrice. Cependant, à moyen terme, la question de l'autofinancement se pose, pour le GAB, comme pour la FRAB. Ces associations sont très dépendantes des subventions publiques.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6. Les cotisations

En 2015, la cotisation s'élevait à 110 € pour tous les producteurs sauf pour les fermes en 1^{ère} de conversion (adhésion gratuite). Des dons ont également été perçus : 40 € pour la FRAB.

Sur les 110 € de cotisation :

- 45 € sont destinés à la FNAB
- 65 € ont destinés à la FRAB

De plus, le GAB reverse une part fixe de 145 € à la FRAB.

7. Le budget prévisionnel

Le Trésorier détaille le budget prévisionnel 2016 (cf. tableau ci-dessous). L'objectif est de 67 adhérents. La loi Nôtre retire aux Conseils départementaux la possibilité d'octroyer des aides économiques aux entreprises. A ce jour, l'association ne sait pas si elle pourra bénéficier en 2016 d'une subvention de 12 000 € comme elle recevait chaque année. Le budget prévisionnel tient donc compte de cette incertitude. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Dépenses		Recettes	
Achats (foires, outils de communication etc...)	6 000 €	Ventes diverses	3 200 €
Prestation Chambre 08 (0,4 ETP)	35 000 €	Subventions	21 000 €
Frais de gestion	1 050 €	Cotisations	7 150 €
Cotisations (67 adhérents)	7 370 €	Divers (dons)	200 €
		Reprise provisions	17 870 €
	49 420 €		49 420 €

Budget prévisionnel 2016

8. Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration

L'association est administrée par un conseil de 5 à 12 membres élus en Assemblée Générale pour trois ans avec un renouvellement par tiers.

Le Président ajoute que le Conseil d'Administration doit être représentatif de la situation ardennaise et que toutes les productions doivent y être représentées.

Gilbert NIZET et Fabrice PIERSON font partie du tiers sortant. Céline PELLOT s'est retirée du Conseil d'administration.

Messieurs Francis PORTIER et Stéphane BRODEUR proposent leur candidature. Il reste deux places vacantes au Conseil d'administration. Le Président appelle à de nouvelles candidatures, sans succès. Sylvie CORPART remarque qu'il serait positif que des femmes entrent au conseil d'administration.

Le vote est réalisé à bulletin secret. Les résultats sont, pour 35 votants : 35 votes pour G. NIZET F. PIERSON, S. BRODEUR et F. PORTIER ; 1 voix respectivement pour Stéphanie et Thierry LEBEGUE qui ne s'étaient pas présentés.

L'animatrice précise que le conseil d'administration en 2015 est composé de 9 membres à ce jour.

1. COUSIN Laurent 08230 REGNIOWEZ
2. MINEUR Etienne 08160 ETREPIGNY
3. MORHAIN Cyrille 08220 MAINBRESSY

- | | | |
|----|------------------|---------------------------|
| 4. | COLINET Vincent | 08430 VILLERS-SUR-LE-MONT |
| 5. | NIZET Gilbert | 08130 LAMETZ |
| 6. | NOEL Didier | 08250 MONTCHEUTIN |
| 7. | PIERSON Fabrice | 08250 SOMMERANCE |
| 8. | TASSOT Dominique | 08310 ANNELLES |
| 9. | TOURNAY Jérôme | 08240 IMECOURT |

Le tiers sortant et messieurs PORTIER et BRODEUR sont élus à l'unanimité. Le conseil d'administration **2016** est composé par :

- | | | |
|-----|------------------|---------------------------|
| 1. | BRODEUR Stéphane | 08190 HOUDILCOURT |
| 2. | COUSIN Laurent | 08230 REGNIOWEZ |
| 3. | MINEUR Etienne | 08160 ETREPIGNY |
| 4. | MORHAIN Cyrille | 08220 MAINBRESSY |
| 5. | COLINET Vincent | 08430 VILLERS-SUR-LE-MONT |
| 6. | NIZET Gilbert | 08130 LAMETZ |
| 7. | NOEL Didier | 08250 MONTCHEUTIN |
| 8. | PORTIER Francis | 08270 GRANDCHAMP |
| 9. | PIERSON Fabrice | 08250 SOMMERANCE |
| 10. | TASSOT Dominique | 08310 ANNELLES |

9. Rapport moral du Président

Le Président prend la parole pour son rapport moral :

«C'est dans le contexte de la crise agricole actuelle et de grande ampleur que j'ai dû aborder ce rapport moral. Parce qu'elle s'inscrit dans la durée, qu'elle touche toutes les productions et surtout qu'elle trouve ses fondements dans la libéralisation extrême voulue par l'Europe qu'elle va avoir des répercussions énormes sur les structures et sur les modes d'exploitations. On entend maintenant et sans tabou cette nécessité de s'adapter ou de disparaître...

Mais s'adapter à quel schéma ?

Je lisais il y a quelques mois dans une revue agricole un scénario d'évolution des exploitations à l'horizon 5-10 ans. Il nous était présenté une vision où l'exploitation moyenne à la française était vouée à disparaître après avoir choisi entre deux options :

- Soit se regrouper, et enfin reconnaître la légitimité des grands troupeaux, rattraper le retard accumulé sur les pays nord-européens en espérant d'hypothétiques économies d'échelles...
- Soit sur se positionner sur un créneau à haute valeur ajoutée, comme les appellations d'origine, les productions spécifiques ou l'agriculture biologique. Ces systèmes réunis seraient les seuls demain à encore proposer une taille humaine, une agriculture familiale...

J'ai d'abord été sceptique, ne voulant pas croire à une scission si extrême de nos systèmes mais ces derniers jours, il faut entendre les messages distillés par beaucoup et par les industriels eux-mêmes : « *Nous aurions fermés les yeux, en France sur les adaptations à mener pendant que les autres pays se seraient mieux préparés...* »

Alors, il est temps pour moi d'en revenir à notre agriculture biologique car si ce scénario se confirme, nous allons avoir dans les mois, les années à venir du pain sur la planche et nous devons nous y préparer car le seul signe qualitatif disponible dans les Ardennes est notre cahier des charges à l'AB.

Alors, devons-nous nous attendre à une vague de conversion imminente, devons-nous l'espérer ou plutôt la craindre ? Des opportunistes vont peut-être s'intéresser au bio risque-t-on d'entendre.

Il faut surtout se poser et apporter les bonnes réponses à tous ceux qui vont inévitablement nous solliciter. Un agriculteur qui va saisir l'opportunité de se sortir d'un chemin dont il ne connaît pas l'issue n'est pas, à mes yeux, un opportuniste. A condition qu'il repense tout son système, La durée de conversion doit servir à convertir le sol, les animaux et surtout l'HOMME à la tête de l'exploitation.

Nous avons tous un rôle très important à ses côtés, tous ceux qui le suivent, le conseillent ou commercialisent ses produits. Par le passé, de chaque crise, a suivi une vague de conversion. Nul ne sait de quelle ampleur elle pourrait être.

Je réaffirme également que les accompagnements financiers doivent suivre auprès des structures d'accompagnement et auprès des exploitations. C'est l'engagement qui a été pris en Champagne-Ardenne lors de la signature du plan Ambition Bio. Sur ce point, nul ne doute que la société est prête à nous soutenir et nous la prendrons à témoin car elle aspire à cette agriculture plus juste.

Il nous reste donc, dans le réseau GAB/FRAB et maintenant grande région à trouver la meilleure organisation, la meilleure efficacité en optimisant au mieux les moyens qui nous seront affectés. C'est la réflexion que nous vous proposons d'engager maintenant avec le concours de Sylvie et de Léo pour la FRAB.

Je vous remercie pour votre attention. »

A la fin du rapport moral du Président, la parole est donnée à la salle.

10. Echanges

Christophe HENRY, producteur adhérent et élu à la Chambre d'agriculture, amorce le débat en insistant sur la nécessité pour les producteurs biologiques d'être techniquement performant, de maîtriser ses coûts de production pour pérenniser son système.

Laurent COUSIN ajoute que la technicité est un gage de réussite et il faut donc que l'accompagnement par les organisations professionnelles soit à la hauteur.

Thierry LEBEGUE, producteur adhérent, suggère d'augmenter la cotisation pour donner plus de poids au réseau. Le président d'Agrobio répond que selon les fermes, la cotisation peut représenter une somme importante (pour les maraîchers par exemple). La présidente de la FRAB ajoute que le système actuel des cotisations d'Agrobio risque de ne pas être durable dans le temps (1^{ère} année de conversion = cotisation gratuite). Dans d'autres départements, le système est basé sur une part fixe et sur une modulation en fonction de la surface et/ou du revenu.

La parole est ensuite donnée à Christian DICHAMP, directeur de la Chambre d'Agriculture des Ardennes. Il commence par attirer la vigilance des producteurs quant aux difficultés que leurs voisins peuvent rencontrer dans ce contexte de crise et l'importance de le signaler pour les accompagner au mieux. Il réaffirme l'engagement de la Chambre d'agriculture dans le développement de l'AB, qui représente une des voies d'avenir à exploiter. La Chambre d'agriculture a pour but d'accompagner tous les projets qui créent de la valeur ajoutée et de l'emploi sur le territoire ardennais. Les agents de la Chambre consacrent 250 jours de travail sur cette thématique. La structure gère l'appui technique des fermes dans une approche globale et durable. Les GDA, par exemple, assurent le suivi après la conversion. Une offre de services en productions végétales est en cours de construction. Agrobio et la Chambre d'agriculture sont partenaires : comment travailler ensemble ? Comment faire de nos différences une force ?

La Chambre d'agriculture fait aussi face aux coupures budgétaires. Les subventions du Conseil départemental représentent 10% du budget de la structure.

Plus largement, la Chambre d'agriculture travaille aussi sur le développement de nouveaux débouchés locaux pour les productions ardennaises : Drive fermier, restauration collective, GMS.

Sylvie CORPART réagit en insistant sur la nécessité de se coordonner concernant la restauration collective au vu du travail actuel de MBCA.

Christophe DUMONT, vice-président de Terre de Liens et ancien conseiller régional, prend la parole. Il a été en charge des circuits courts et du foncier agricole au conseil régional. Selon lui, la compétitivité et l'agrandissement des structures ne sont pas compatibles avec le fait de vouloir des paysans nombreux dans les campagnes. On ne sera jamais compétitifs donc il faut s'orienter vers la qualité, donc vers l'agriculture biologique. Christophe DUMONT rappelle qu'il a défendu le bio dans la restauration collective. MBCA contribue à maintenir de l'emploi dans les fermes cependant la situation reste difficile. Il suggère que le Conseil départemental oriente ses dépenses sur le financement de repas bio et locaux dans les cantines scolaires.

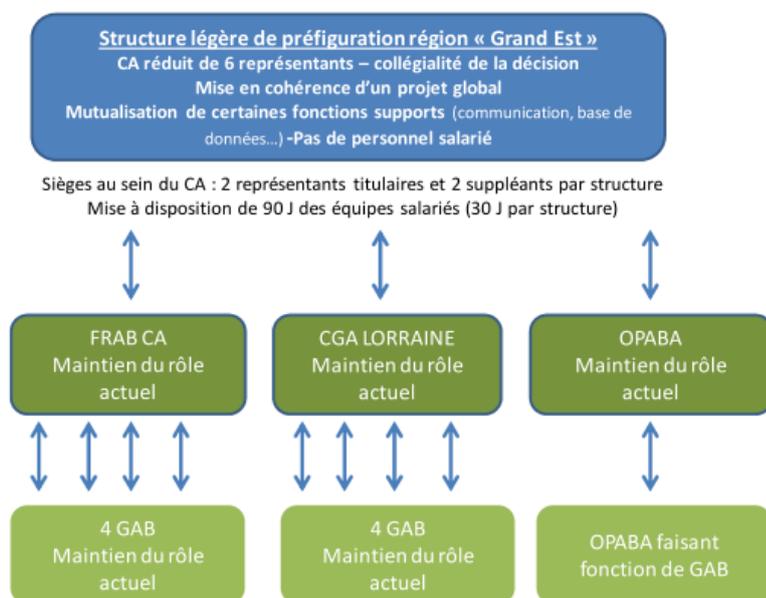
David MAHY, producteur adhérent, pose une réflexion plus globale sur la définition de l'agriculture biologique aujourd'hui. Respecter le cahier des charges ne suffit pas à être qualifié de producteur biologique. Il cite l'exemple d'atelier de 10 000 poules pondeuses bio. Ce type de structure ne correspond pas à de l'agriculture biologique à ses yeux et certains labels privés sont plus proches de sa conception.

Laurent COUSIN lui répond en soulignant la grande diversité des exploitations biologiques. Le cahier des charges permet la conversion en bio cependant le producteur doit mener un travail plus global pour avoir un système cohérent.

11. L'avenir du réseau dans la région « Grand Est »

Sylvie CORPART, présidente de la FRAB, Léo TYBURCE, directeur et Gwladys FONTANIEU, chargée de mission Eau & Bio, présentent les récents échanges sur l'avenir du réseau bio dans la région Grand Est. Le contexte est complexe du fait que les trois GRAB ont des organisations très différentes. Cette fusion n'est pas obligatoire cependant, le réseau veut l'anticiper en vue des futures demandes de financement.

Pour amorcer cette fusion, le réseau propose de créer dans un premier temps, un conseil d'administration constitué de 2 représentants de chaque région. Ce conseil aura pour mission d'assurer la cohérence des trois GRAB et de présenter un projet commun. De plus, les fonctions support seront mutualisées. L'objectif est de pouvoir déposer une demande de financement commune à l'automne 2016.



La FRAB consulte l'assemblée pour avis. L'objectif n'est pas de démultiplier les structures pour créer un échelon supplémentaire. Ce schéma présente une structuration transitoire.

Sylvie CORPART affirme que le réseau bio devra évoluer pour faire face aux diminutions des subventions publiques. L'arrivée de la grande région est l'occasion de repenser l'organisation du réseau. La présidente de la FRAB suggère qu'il pourrait être intéressant d'intégrer les consommateurs dans le réseau pour donner plus de poids à l'AB.

Le réseau devra effectuer un travail de lobbying important auprès du Conseil régional pour faire entendre sa voix.

Léo TYBURCE ajoute que chaque région a son propre programme de développement régional agricole et donc ses propres critères sur les MAE dédiées à l'AB. Dans quelle mesure ces trois schémas vont converger ?

Sylvie CORPART annonce que des « Assises de la bio » pourraient être organisées en Lorraine en 2016 et invitent les producteurs à y participer pour approfondir la réflexion sur le réseau dans le Grand Est.

12. Projets 2016

Faute de temps, les projets 2016 n'ont pas été abordés. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'animatrice de l'association.

Le Président remercie les participants d'être venus aussi nombreux et d'avoir participé aux débats. Il est prévu l'après-midi un moment d'échange pour poursuivre les débats entamés le matin.

L'ordre du jour étant épuisé, il lève la séance. Il convie les participants au traditionnel pot de l'amitié et au repas bio qui suit au self du CFA.

13. Débats post-Assemblée

Les échanges sont poursuivis après le déjeuner.

- *Les conversions en production laitière*

Le président du GAB interroge les participants sur le contexte actuel. La crise en conventionnel incite les producteurs laitiers à se convertir, notamment les structures de taille importante, très intensives. Comment accompagne-t-on ces fermes ?

Michel NIZET, producteur adhérent, insiste sur la nécessité de faire une simulation de leur projet.

Laurent COUSIN, qui s'exprime là en tant qu'administrateur à Ucanel, explique que les laiteries ont des politiques de prix différentes. Biolait a sa propre grille et Lactalis, jusqu'alors, connectait le prix du lait bio au prix conventionnel cependant la situation change. Concernant l'accompagnement des nouveaux arrivants, Ucanel impose que les producteurs fassent une étude de leur projet.

Jérôme TOURNAY, administrateur à Biolait, ajoute que face à l'afflux d'appels, la laiterie va probablement arrêter la prime à la conversion de 30 €/1000 L. L'objectif n'est pas que le marché s'effondre par la suite.

- *L'avenir du réseau bio*

La présidente de la FRAB insiste sur la nécessité de s'imposer auprès de la nouvelle équipe politique de la Grande région. Qu'en sera-t-il des engagements du plan Ambition Bio ? Sylvie CORPART réaffirme aussi l'intérêt d'intégrer des consommateurs. La crise actuelle masque la pression environnementale.

Etienne MINEUR, administrateur à Agrobio, pense que le sujet de l'écologie doit être porté par les producteurs et ne doit pas être laissé aux politiques.

Xavier MASSART, producteur adhérent, suggère la mise en place d'une pétition des consommateurs en soutien à l'AB, pour faire pression sur les politiques.

Le président du GAB remarque la difficulté d'avoir des consommateurs organisés. Certaines associations environnementalistes sont parfois caricaturales et ne trouveront pas forcément écho auprès des politiques.

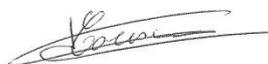
La présidente de la FRAB précise qu'actuellement, des associations existantes ont les mêmes valeurs que le réseau bio et qu'il faut s'appuyer sur elles.

Cyrille MORHAIN, trésorier d'Agrobio, suggère de mettre les moyens de chaque structure bout à bout : salariés, budget...

Laurent COUSIN pense qu'il faut éviter un mille-feuille des structures : 26 salariés seront regroupés sous la même bannière.

Sylvie CORPART insiste sur l'importance de l'échelon local. Y-a-t-il des chargés de mission à descendre en département ? L'objectif est aussi de ne pas perdre de salariés dans cette restructuration.

Le Président



Laurent COUSIN